



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Déploiement des médicobus dans les territoires ruraux

Question écrite n° 16382

Texte de la question

M. Pascal Lecamp interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur le déploiement des médicobus dans les territoires ruraux avec des difficultés d'accès aux soins. Le 15 juin 2023, à Saulgé, dans la Vienne, Mme la Première ministre Élisabeth Borne annonçait le lancement de cent médicobus. Ce volet du plan d'action pour améliorer l'accès aux soins dans les territoires, présenté par le Gouvernement en juillet 2023, doit permettre de rapprocher les patients des médecins, notamment généralistes et les médecins des patients. Une enveloppe d'au moins dix millions d'euros était dédiée à cette initiative, dans un contexte où 6 à 8 millions de personnes vivent en France dans un désert médical. Dans la Vienne, 38,6 % des enfants vivent à plus de 45 minutes de route d'un pédiatre et 40,9 % des femmes vivent dans un désert médical pour l'accès à un gynécologue. Il l'interroge ainsi sur l'avancement des appels à projets et le lancement des premiers médicobus sur le territoire national.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Lecamp](#)

Circonscription : Vienne (3^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16382

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2024](#), page 2070

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)